Master 2 Communication en transformation

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale
Ce Master est inscrit au RNCP sous le code 38208.

Parcours : Formation initiale

Durée de la formation
12 mois

Rythme de la formation
De septembre à avril au CELSA, 3 jours par semaine.
Il est possible de faire un stage à temps partiel jusqu'en avril, puis à temps plein.

Tarif
243€ + CVEC (95€)

Information et contact
Catherine JOLIS
catherine.jolis@sorbonne-universite.fr

Responsable(s) de Formation

KARINE BERTHELOT-GUIET
Professeure des universités

Coordination pédagogique

NADIA ALGADAFE
Assistante de formation

PRÉSENTATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Quelle est la place de l'information et de la communication dans les organisations, les espaces médiatiques, urbains, culturels ou de consommation ? Quels rôles jouent les dispositifs de médiation et de médiatisation (expositions, marques, journaux, vidéos en ligne, etc.) dans la vie sociale ? Ou encore quels sont les effets des technologies médiatiques sur les représentations et les identités des individus ? Voici quelques-unes des questions qui sont au cœur du master 2 Communication en transformation.
Le programme est conçu pour accueillir les étudiants et étudiantes qui veulent :

- se constituer une première expérience professionnelle dans le domaine de la recherche, qui soit valorisable tant dans le secteur public, associatif que privé ;
- se former à la recherche scientifique, en sciences de l'information et de la communication, par le travail des concepts, l'application des méthodes de sciences sociales, la problématisation des enjeux, et la pratique de la démarche réflexive.

Les étudiantes et étudiants du master suivent des cours de haut niveau avec les enseignants-chercheurs du CELSA, tant sur les questions théoriques que sur la richesse méthodologique d'une interdiscipline. Elles et ils conduisent en outre un travail de recherche personnel sur une problématique communicationnelle, donnant lieu à l'écriture d'un mémoire qui repose sur le choix, par l'étudiant ou l'étudiante, de son sujet de recherche et de ses méthodes.
Tout au long de leur formation, les étudiantes et étudiants sont accompagnés :

- Par l'ensemble des directeurs de recherche, enseignants-chercheurs ou une enseignantes-chercheuses du CELSA GRIPIC. Le séminaire de recherche mensuel est destiné à discuter les travaux des étudiants, à accompagner ces derniers dans l'élaboration de leur réflexion et à les former à la discussion publique de leurs travaux.
- Par un enseignant-chercheur ou une enseignante-chercheuse du CELSA qui mène ses recherches au sein du GRIPIC. La directrice ou le directeur de mémoire assure un suivi individuel.
- L'ensemble des enseignants-chercheurs ou enseignantes-chercheuses du CELSA GRIPIC sont, de plus, disponibles pour recevoir les étudiantes et étudiants en rendez-vous individuels.
- Un accompagnement par la ou le responsable du master permet enfin pour le groupe entier la discussion et le partage de connaissances et compétences dans des rendez-vous collectifs hebdomadaires.

Informations non contractuelles - PDF généré le 7/12/2025

PUBLIC

Le master Communication en transformation s'adresse :

- aux titulaires d'un diplôme de niveau bac + 4 (240 ECTS ou équivalent) venant notamment des disciplines en sciences humaines et sociales (information-communication, histoire, sciences politiques, droit, sociologie, lettres, économie, histoire de l'art...)
- aux étudiantes et étudiants ayant validé la 1re année de master en communication ou en journalisme au CELSA
- aux personnes ayant validé un diplôme de master au CELSA en formation initiale ou continue et souhaitant se diriger vers la recherche et une inscription future en doctorat
- aux étudiantes et étudiants internationaux, dans le dispositif C.E.F ou à titre individuel

Toute demande de dérogation (titres étrangers ou français) est soumise à la commission pédagogique du master.

COMPÉTENCES VISÉES

Les enseignements théoriques de haut niveau, portant sur des objets ou des champs disciplinaires en sciences de l'information et de la communication, et en particulier sur la façon dont ils sont traités au GRIPIC, sont complétés par des enseignements méthodologiques qui ont pour but de former aux méthodes et stratégies de recherche en sciences de l'information et de la communication.
Le master vise à:

- Connaître l'environnement de la recherche académique et appliquée, ses politiques, ses structures, son fonctionnement. Comprendre les enjeux liés aux liens entre recherche et société.
- Maîtriser les méthodologies de recherche en sciences de l'information et de la communication et être capable de les conjuguer au service de la recherche menée.
- Construire une problématique et des hypothèses de travail réalistes.
- Mener une enquête de terrain, réunir un ou des corpus, recueillir des données et les analyser.
- Produire et présenter ses travaux de recherche, connaître les attendus, les formats et les formes d'écriture de la recherche.

ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

Les cours des 3e et 4e semestres (300h) se déroulent au CELSA entre septembre et avril. Ils ont lieu 3 jours par semaine .
Le mémoire est soutenu au plus tard vers la fin du mois de juin pour la première session. Les soutenances peuvent être organisées plus tôt en fonction des contrats doctoraux auxquels postulent les étudiantes et étudiants.
Il est possible de faire un stage, à temps partiel jusqu'en avril, puis à temps plein.
À l'issue du master, il est possible de compléter sa formation à l'étranger en suivant le DU Enjeux internationaux de la communication et du journalisme.

DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Le master permet de faire état sur le marché du travail d'un diplôme de haut niveau, et de compétences particulièrement attendues telles que la maîtrise des méthodes des sciences sociales et la capacité à problématiser.
Certains étudiants ou étudiantes choisissent de faire un stage, favorisant l'acquisition d'une expertise dans un secteur précis.
En liaison avec les travaux du laboratoire de recherche en communication de Sorbonne Université, le GRIPIC (Groupe de recherches interdisciplinaires sur les processus d'information et de communication, UR nº 1498), le master permet également d'entrer en formation doctorale et de postuler pour les contrats doctoraux (bourses).
Au terme de la formation, les diplômées et diplômés exercent :

- comme ingénieure ou ingénieur de recherche dans des équipes de recherche en sciences de l'information et de la communication et en sciences humaines et sociales, dans des laboratoires dédiés ou des équipes pluridisciplinaires (sciences et ingénierie, médecine, sciences cognitives, IA)
- dans les métiers d'encadrement de haut niveau de la communication qui demandent une forte visée stratégique, dans les entreprises, les agences, les institutions privées ou publiques
- en tant que consultants dans les mêmes domaines
- pour celles et ceux qui choisissent de poursuivre en doctorat et après son obtention, en tant qu'enseignantes-chercheures et enseignants-chercheurs dans des universités publiques ou privées, des institutions de formation et/ou de recherche publiques ou privées en France comme à l'étranger

DIPLÔME

La formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication.
Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

PROGRAMME

Le master 2 est organisé en 2 semestres.

SEMESTRE 3

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Épistémologie et histoire des sciences de l'information

Informations non contractuelles - PDF généré le 7/12/2025

- Discours, normes, circulations
- Auteurs et auctorialité médiatiques
- De la gestion sémiotique à la médiation symbolique
- Anthropologie et communication
- Corps corpus
- Sociologie des médias, journalismes, et dispositifs
- Médias, communautés réactives
- Médiation numérique des affects

Enseignements de spécialité

- Héritage théorique et actualités du GRIPIC
- Séminaire collectif GRIPIC

Enseignements complémentaires

- Cours de méthodologie générale

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Langue étrangère (SIAL) ou Sport ou Voyage d'études ou Projet civique, artistique ou associatif

Enseignements facultatifs

- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Formation à la recherche documentaire
- Conférences du Magistère

SEMESTRE 4

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Écriture de la recherche et sources
- Industries de la culture et de la communication

Enseignements de spécialité

- La recherche, un métier. Structures, réseaux, financements
- Parcours de chercheuses et de chercheurs

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – Séminaire d'enquête
- Mémoire – Suivi et soutenance
- Rapport de stage

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Voyage d'études ou Langue étrangère (SIAL) ou Sport ou Projet civique, artistique ou associatif

Activités pédagogiques complémentaires

- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Formation à la recherche documentaire
- Conférences du Magistère

ADMISSION

Conditions d'accès

Pour candidater, il faut justifier a minima d'un master 1 ou d'un diplôme de niveau Bac + 4 équivalent (en cours ou achevé), soit 240 ECTS (acquis ou en cours d'obtention).
Toute demande de dérogation (titres étrangers ou français) est soumise à examen par la commission pédagogique du master.
Attention : les étudiantes et étudiants déjà inscrits en master au CELSA et souhaitant poursuivre leur scolarité dans ce master se verront proposer un accès simplifié (déclaration d'intention suivie d'un entretien sur la base du projet de recherche).
Pour les candidats titulaires de diplômes étrangers
Ils et elles doivent avoir effectué quatre années d'études supérieures au minimum et avoir déjà réalisé un travail de recherche conséquent, sanctionné par un diplôme obtenu avec un bon niveau académique.

Informations non contractuelles - PDF généré le 7/12/2025

Les candidats non francophones doivent fournir une attestation de réussite à un test de langue française (équivalent B2 ou C1) : DALF ou DELF niveau supérieur, TCF ou TEF niveau 4, ou cours niveau A de Civilisation française, ou diplôme d'études françaises 1er ou 2nd degré.

Comment candidater

Pour les candidats et candidates externes, le concours est accessible depuis :

- la plateforme de concours du CELSA (des frais de dossier s'appliquent).
- le réseau Campus France (pour les étudiantes et étudiants étrangers)

Calendrier du concours et pièces administratives

La liste des pièces administratives requises est indiquée sur chacune des plateformes, celle du CELSA et celle de Campus France.
Le calendrier prévisionnel des dates de concours est disponible ici.
Pour les étudiants et étudiantes déjà inscrits en master au CELSA, le choix d'orientation s'effectue au cours de l'année de formation. Ils et elles ne passent pas par la plateforme dédiée au concours.

Critères d'examen de la candidature

- Pour le dossier écrit, l'appréciation de la candidature porte non seulement sur l'intérêt et l'originalité du projet de recherche mais également sur les qualités rédactionnelles du document présenté.
- Pour l'entretien oral, les candidats admissibles sont invités à présenter et commenter leur projet de recherche devant la commission d'admission qui examine les critères suivants :
  - intérêt scientifique du sujet de recherche
  - les qualifications et les motivations pour la poursuite d'études et de recherches en sciences de l'information et de la communication
  - les articulations du projet de recherche avec les domaines de recherche des enseignants-chercheurs du CELSA, et les travaux amenés au sein de leur laboratoire de recherche, le GRIPIC

Pièces obligatoires

Le dossier donnant lieu à l'évaluation de la candidature comprenant les éléments suivants :

- un projet de recherche synthétisé (3 pages maximum, format pdf)
- un curriculum vitæ (format pdf)
- les bulletins de notes de licence 3 ou équivalent (format pdf)

Préparer sa candidature : conseils bibliographiques

Informations non contractuelles - PDF généré le 7/12/2025